

REUNION MENSUELLE du 18 Février 2020

Présent(e)s : Charles Bougard, Monique Brichard, Jean-Claude Coumans, Yves Demeuse, Olivier Dheur, Madeleine Dupont, Serge Floëge, Anne-Marie Esquenet, Jean Jamar, Thérèse Jamin, Dorothy Mathews, Vincent Philippart, Lou Pipers, Jean-Henri Renard, Anne-Marie Veithen.

Invités : Les représentants de notre Commissariat : Madame Alisson Quintart, Inspecteur de quartier, Messieurs Pascal Ligot, 1^{er} Inspecteur principal Dirigeant du commissariat, et Arnaud Houben, inspecteur principal.

Excusé(e)s : asbl Surcité - Les Mains Ardentes, Marianne Block, Pénélope Clotuche, Monique Deckers, Joseph Fléron, Marie-christine Gingoux, Nestor Streel.

Animation : Olivier Dheur, président.

Rédaction : Lou Pipers

1. **Approbation /adaptation de l'ordre du jour -**

*** Ordre du jour approuvé, compte-rendu de la réunion mensuelle de Janvier 2020 approuvé.

2. **Les représentants de notre Commissariat**

Monsieur Ligot, qui est maintenant le responsable de la Division du Longdoz (Boverie, Venes, Fétinnes...), premier inspecteur principal, présente ses collègues :

. Madame Alisson Quintart : Inspecteur de Quartier pour notamment rue du Parc, place du Parc, quai Marcellis, quai Churchill, rue Renaud, rue des Fories, rue Léon Frédéric (voir tableau annexe).

. Monsieur Arnaud Houben : Inspecteur Principal (pour les Venes, c'est Monsieur Bourguignon) Il nous fait le point d'actualité du commissariat :

. Monsieur Reynerts, qui était commissaire-dirigeant, est maintenant dirigeant au Service Intervention 101.

. Le staff est complet : 12 inspecteurs de quartier, qui vont rester rue Libotte, dans notre quartier (M. Cicchelli pour toute la rue Grétry, M. Bertemes pour le quai de la Boverie, quai Orban..) rue de l'Usine, ... voir tableau annexe.

Monsieur Rivoux est maintenant à Chênée, il s'occupe des inspecteurs opérationnels.

. Le référent environnement, c'est M. Delhayé, agent de Police.

Il y a en ce moment une série de réformes ; pour ce qui est de la paperasserie, ce sera un peu plus tard ; une partie des effectifs aura son point d'attache à Chênée. Les bureaux restent ; à savoir qu'à Liège, il y a 13 points d'accueil, ce qui est très bien servi, en comparaison d'autres grandes villes en Belgique qui en ont 3 ou 4. A savoir que les certificats de bonne vie et mœurs sont délivrés par l'administration communale (toutes les mairies de quartier), qu'une plainte, elle, peut être déposée dans tous les commissariats (rue Natalis : 24h/24 et voir aussi rue de la Régence qui a un horaire très large). Les plaintes peuvent aussi être déposées en ligne pour 5 infractions (graffiti, vols de vélo, ...) ; bientôt, d'autres délits vont y être ajoutés.

[Il y a une belle effervescence parmi les participants à la réunion, des questions, des remarques, des échanges entre 2 ou 3 personnes; mais Monsieur Ligot « tient le fil », arrive à

suivre l'ordre de ses réponses à nos questions envoyées préalablement, tout en répondant instantanément aux questions en cours.

Le nerf de la guerre, c'est l'argent : depuis 4-5 ans, au niveau fédéral, on ne recrute plus de policiers, ... et ... le personnel en place vieillit; l'argent rentré via les PV, c'est une goutte par rapport au coût des salaires.

La procédure est longue et coûteuse : il faut 1 an de recrutement, 1 an d'académie de Police. Et il faut qu'il y ait une ouverture au recrutement. Et puis, les jeunes policiers préfèrent travailler dans les petites villes/villages (Brasse les Bouilly ! comme exemple !), qu'à Liège par exemple (attentats, risques dangereux plus grands, ...). Il y a, au Fédéral, 30 % de moins de candidatures.

Numéro d'urgence : c'est toujours bien le 101 : bien sûr, selon l'urgence, le service vient plus ou moins rapidement, obligé selon la quantité d'appels reçus, de faire un tri dans les priorités d'interventions.

Le 112 est le numéro d'appel européen ; les appels y sont transférés vers urgence médicale ou de sécurité.

Monsieur Ligot reprend les réponses à la liste de nos questions, avec le soutien de ses collègues Mme Quintart et M. Houben.

. Le commerce « Vol 77 » fait l'objet d'une fermeture de 2 mois.

. Les feux « intelligents » quai de la Boverie : du ressort du SPW.

. Un radar va être placé au Pont de Huy.

. Quai du Longdoz : la ligne autorisant le parking en partie sur le trottoir : voir le SPW. Le plus souvent, ce sont des riverains qui s'y placent, mettant en danger les piétons. Plus haut, il est interdit de se garer sur les lignes striées.

. Des horodateurs quai Churchill ? C'est en cours d'analyse par la Ville ; ils seront placés avec les travaux du tram; pour info, il y a beaucoup d'alertes au gaz pour le moment ; ces événements bloquent le temps réservé à certains projets. Quai Churchill, du parking pourrait aussi être supprimé.

. L'efficacité des « Shop and go » : est en analyse pour le moment ; ils répondent certainement à une demande, car les commerçants en réclament plus encore. Ce n'est pas la police de quartier qui intervient lorsque les 30' sont passées, c'est un service de la Circulation. Les scan cars (9 cameras), eux, circulent 8 h par jour : verbalisation des horodateurs, des places riverains, des places PMR.

C'est au Longdoz qu'il y a le plus de verbalisations pour occupation non autorisée de places réservées aux riverains.

. Scan cars : le scan cars est un outil qui fonctionne, cela fait rentrer de l'argent.

Q. : Rue Douffet, le panneau « riverains » est maintenant remis ; reste question : depuis les travaux, beaucoup plus de véhicules stationneraient sur les trottoirs... ?

La police peut enlever des voitures qui sont à quatre roues sur les trottoirs, mais pas à deux roues, ni sur les parkings riverains.

. Oui, la traversée piétonne de la rue Grétry à hauteur du Pont du Longdoz/rue Méan est dangereuse ; c'est lié au fait que beaucoup de véhicules brûlent les feux orange : ce qui est interdit.

Vraiment tout verbaliser, c'est impossible, il faut beaucoup beaucoup d'agents.

Monsieur Ligot est pour un centre ville sans voitures ; il faut jouer sur l'infrastructure ; celle du quai de Rome aide à mieux vivre. Et quand on fait allusion au Quai Mativa, il constate que c'est quand-même assez accidentogène ; la rue Grétry est ralentie par la circulation des bus.

. Concernant les poubelles sur les trottoirs des commerces : ceux-ci ont déjà été verbalisés plusieurs fois ; certains ont un contrat privé ; il faut vraiment connaître les jours et heures de ces ramassages pour pouvoir verbaliser.

Et comment intervenir quand c'est verbalisé et que les poubelles sont toujours là... ? Ce n'est pas toujours évident d'avoir un local intérieur pour y mettre les poubelles.

. Concernant l'étal d'un commerce rue Grétry : cela été mesuré, il laisse 1m50 de passage (ce qui est embêtant, c'est qu'il y a un arrêt de bus tout contre).

. C'est malheureux de devoir rétrécir des trottoirs avec des potelets pour les sécuriser, dit quelqu'un dans l'assemblée.

. Le problème de parking dans le quartier : les conducteurs disent que le coût est élevé à la Médiacité...

. Question/rmq dans l'assemblée : quai Marcellis vers quai Churchill : en septembre 2019, la Ville a placé des bollards (potelets); pendant 15 jours, les bus ne pouvaient plus passer : cela aurait pu être des bollards amovibles ; aussi, ne pourrait-on mettre des caméras devant la bulle à verres, entourée de dépôts ?

. Rép. : La camera en permanence, ce n'est pas possible ; Mr Ligot va voir avec l'inspecteur de quartier et la Ville si un autre aménagement est possible ; aussi, demander aux services de passer plus souvent.

. Question : Place Baugniet, on dirait qu'il y a moins de dépôts clandestins : il s'est passé quelque chose ?

. Rép. : Oui, c'est grâce à une intervention de la police, qui a ouvert les poubelles; M. Bertemes s'en est occupé.

. Rue Ansiaux : les travaux sont arrêtés ; ils ont réintroduit une demande de permis à l'urbanisme, mais n'allaient pas dans le sens de l'autorisation de permis (sans étage) et ont rehaussé le bâtiment : c'est une infraction urbanistique. Ils doivent arracher la partie haute déjà construite (afin d'empêcher de poursuivre les travaux non acceptés, l'occupation de la voie publique pour la livraison du matériel pour le toit a été refusée ; il faut savoir agir à temps ; quand c'est construit, c'est trop tard. Le camion chargé est alors reparti.)

. Question : beaucoup de camions remorques sur l'espace de la Maison Mozan, est-ce normal ?

. Rép. : Ils déchargent pour le magasin d'électro... (une participante se demande : « carroussel de la TVA » ?)

. Rmq dans l'assemblée : il y a tout le temps des voitures garées sur un espace où se trouve un sol destiné aux mal voyants, coin espace Bus 4 et rue Grétry...; autre remarque : ne pourrait-on écartier un peu les barrières situées rue du Nord Belge qui empêchent les voitures de se garer près de l'entrée de la Médiacité, afin ... de laisser un espace pour les vélos... (à savoir que l'on peut traverser le link de la Médiacité, mais en marchant à côté de son vélo)... (* voir annexe)

. Occupation de la voie publique : les accords sont signés par M. Ligot, il faut demander; quand il y a un échafaudage sur un trottoir : il faut soit prévoir un tunnel piétons, soit placer un panneau « piétons traversez ».

. Souci d'éclairage public : envoyer le numéro du poteau au commissariat (ou à la Ville).

. M. Ligot attire aussi notre attention sur une traversée piétonne dangereuse quai de la Boverie, malgré le feu piéton vert : le lieu où les voitures qui viennent du Pont de Huy tournent sur le quai vers la gauche.

En dehors de ces incivilités, le commissariat a aussi d'autres missions, comme les apostilles <https://www.justice-en-ligne.be/Apostille>, les demandes de la Justice, le terrorisme, les personnes libérées sous conditions, ...

Bonnes nouvelles : dans le quartier et environs, les braqueurs de pharmacies ont été arrêtés, les brûleurs de voitures, les voleurs de voitures, les briseurs de vitres de voitures.

Petites infos...

*** Le fait de voir une voiture sur un emplacement riverain sans carte apposée, ne veut plus dire qu'elle n'y est pas autorisée. Maintenant, la demande est à encodé sur le site ; veiller à voir la pérennité de sa carte <https://www.policeliege.be/index.php?page=stationnement>

*** Un véhicule bloquant une porte de garage peut maintenant être retiré, que ce soit pour rentrer dans son garage ou en sortir.

*** Monsieur Ligot nous invite à ne pas hésiter à les contacter, par courriel notamment : 04/3409250 - longdoz.vennes.fetinne@policeliège.be.

*** Nous remercions Mme Quintart et Messieurs Ligot et Houben, pour leur écoute, leur sens des responsabilités, leur simplicité dans la communication avec les personnes présentes à la réunion, le temps qu'ils ont bien voulu nous accorder.

3. Le président communique :

. La CAMLO invite à une réunion le 26/2 : lister les besoins d'une maison de quartier pour le milieu associatif ; c'est dans la continuité de l'aménagement de l'espace vert rue Lairesse., avec d'autres associations comme « Mains ardentes », ... :

*** Jean Jamar est disponible pour y aller : mercredi 26/2, 13 h, rue des Champs Monde des Possibles. Merci à lui.

. Comité de quartier d'Amercoeur : nous invite à leur réunion du 20/2/2020, 19h30, au chalet Bartholomé : aimerait discuter de problèmes communs aux comités proches d'Amercoeur : nuisance du trafic, voitures ventouses, transport en rive droite (lié au tram)... afin de réfléchir à la mobilité.

Personne de l'assemblée n'est disponible ; le Président va leur écrire que ce sera pour une autre fois.

. Murielle Geurts demande de lui envoyer une liste de locaux potentiels dans le quartier pour des réunions : on cite, mais sans certitude : les écoles communales, la ludothèque, les Marmots, la Vilette, ...



Rue Grétry 2a/121 • 4020 Liège • Tél. 04 341 14 10 • Gsm 0485741613

quartier.longdozboverie@gmail.com

dheur.olivier@gmx.com

monquartierlelongdoz.net - site tenu par Thérèse Jamin

Février 2020

Il suffisait de le demander, A.-M.

5 jours après la réunion... Un passage sur le côté pour le vélo rue du Nord Belge



Et pour les véhicules gênant le passage réservé aux mal voyants (et aux piétons)...



... une intervention !

